

Lors du vote du compte administratif			
Nombre de membres en exercice			19
Nombre de membres présents			16
Nombre de suffrages exprimés			16
Votes	Contre	0	Pour 16

DELIBERATION
HESDIN L ABBE
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
SUR LE COMPTE DE GESTION
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats			
Nombre de membres en exercice			16
Nombre de membres présents			16
Nombre de suffrages exprimés			16
Votes	Contre	0	Pour 16

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le 16/04/2024
ID : 062-216204487-20240321-DLB_2024_01_01-DE

Date de la convocation 15 mars 2024
Séance du 21 mars 2024 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de Mme Marie-France DIDRY, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par M. Thierry BENTZ, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		838 551,34 €	44 882,09 €		44 882,09 €	838 551,34 €
Part affectée à investiss		67 135,08 €			0,00 €	67 135,08 €
Opérations de l'exercice	1 286 918,77 €	1 480 300,08 €	226 318,79 €	325 480,24 €	1 513 237,56 €	1 805 780,32 €
Totaux	1 286 918,77 €	2 251 716,34 €	271 200,88 €	325 480,24 €	1 558 119,65 €	2 577 196,58 €
Résultat de clôture		964 797,57 €		54 279,36 €		1 019 076,93 €
	Besoin de financement		54 279,36 €			
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES		447 873,88 €			
	Restes à réaliser RECETTES		252 000,00 €			
	Besoin total de financement		141 594,52 €			
	Excédent total de financement					

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

141 594,52 €	au compte 1068 (recette d'investissement)
823 203,05 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations, tous les membres en exercice à l'exception de : Mmes VACHE Michelle et ROSE Florence, absentes excusées, Mme WADOUX Clémence, absente



Pour expédition conforme,
Le Président (lors du vote du compte administratif),

Marie-France DIDRY

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

Thierry BENTZ

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.
(2) En fonction des données communiquées par le comptable